

# Chemin de Vérité

*Jésus dit : Je suis le chemin, la vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par moi. Jean 14.6*

Vol. 21, No. 5

publié par des Églises du Christ

## Où sont les morts ?

La Parole de Dieu nous donne tout ce que nous avons besoin de savoir pour croire et pour mener une vie qui plaise à Dieu, mais il y a plein de choses que la Bible ne nous dit pas, des choses que nous sommes curieux de savoir. Cela est particulièrement vrai pour ce qui concerne le monde invisible et ce qui attend l'homme après cette vie.

Par exemple, Jean 11 nous parle d'un homme du nom de Lazare qui est mort et que Jésus a ressuscité quatre jours plus tard. Son cadavre était dans un tombeau, mais Lazare, où était-il ? Qu'est-ce qu'il a vu et entendu quand il était mort ? Nous ne savons pas. La Bible ne conserve même pas un mot prononcé par ce Lazare, avant ou après sa mort.

En 2 Corinthiens 12.2-4, l'apôtre Paul parle d'un certain homme – il ne dit pas de quel homme il s'agit, mais presque tout le monde pense qu'il parle de lui-même. Quoi qu'il en soit, Paul dit que cet homme « fut enlevé dans le paradis, et qu'il entendit des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à un homme d'exprimer ». Lazare reçut-il les mêmes instructions de ne pas parler de ce qu'il avait « vécu » quand il était mort ?

Ce qui est sûr, c'est que nous pouvons connaître ce que Dieu a jugé bon de révéler ; mais pour le reste, nous devons patienter. Alors, dans ce numéro, nous voulons apprendre ce que Dieu a jugé bon de nous dire pour nous permettre de répondre, au moins partiellement, aux questions « où sont les morts ? » et « qu'est-ce qui vient après cette vie ? ».

Pour répondre, nous avons besoin de parler d'abord de la nature de l'homme.

### L'HOMME A-T-IL UNE ÂME ?

Il y a une conception populaire qui veut que les morts, au moins les bons, vont directement au ciel quand ils meurent. De là-haut, ils regardent ce qui se passe sur la terre et veillent sur ceux qu'ils ont aimés dans la vie. Lors des funérailles, on parle souvent du défunt comme s'il était déjà avec le Seigneur, devant le trône de Dieu.

Pour d'autres, notamment les Témoins de Jéhovah et les adventistes, l'homme ne va nulle part quand il meurt ; il cesse d'exister. Ils citent des passages dans la Bible où le mot « âme » signifie simplement le souffle, le principe de vie qui anime tous les êtres sur la terre, y compris, bien sûr, les animaux. Quand l'animal ou l'homme cesse définitivement de respirer, quand son cœur cesse de battre, c'est qu'il est mort. Son corps pourrit, et il n'est plus. Il n'a plus d'âme ; il n'a plus de vie. Ils disent qu'aucune âme n'existe en dehors d'un corps. À la rigueur, les adventistes diraient que la personne existe après la mort, mais dans un état totalement inconscient.

Les Témoins disent parfois que l'homme ne possède pas une âme, mais qu'il EST une âme. Il est vrai que, dans la Bible, le mot « âme » est parfois simplement synonyme de « personne ». Actes 2.41 dit : « *Ceux qui acceptèrent sa parole furent baptisés ; et, en ce jour-là, le nombre des disciples s'augmenta d'environ 3000 âmes.* » Et d'autres passages, au moins en hébreu, emploient le mot « âme » pour parler de la vie qui se trouve dans les animaux. En Genèse 1.30, Dieu dit :

*« Et à tout animal de la terre, à tout oiseau du ciel et à tout ce qui se meut sur la terre, ayant en soi un souffle de vie, je donne toute herbe verte pour nourriture. »*

L'expression « souffle de vie » est le même mot hébreu *nephesh*, qui est ailleurs traduit par « âme ».

Mais il serait malhonnête de laisser croire que c'est la seule manière dont ce mot est employé dans la Bible. Il est clair que dans plusieurs passages, le mot âme se réfère à une partie de l'homme qui subsiste après la mort, indépendamment du corps. Dans ce sens, l'homme n'EST pas une âme, mais il est composé d'un corps et d'une âme. Par exemple :

Matthieu 10.28 : « *Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme ; craignez plutôt celui qui peut faire périr l'âme et le corps dans la géhenne.* »

Actes 2.27 : « *Car tu n'abandonneras pas mon âme dans le séjour des morts, et tu ne permettras pas que ton Saint voie la corruption.* »

1 Pierre 2.11 : « Bien-aimés, je vous exhorte, comme étrangers et voyageurs sur la terre, à vous abstenir des convoitises charnelles qui font la guerre à l'âme. »

3 Jean 2 : « Bien-aimé, je souhaite que tu prospères à tous égards et sois en bonne santé, comme prospère l'état de ton âme. » (Segond, 1910)

Enfin, prenons quelques versets en 2 Corinthiens, qui n'emploient pas le mot « âme », mais qui parlent clairement de l'homme comme étant composé de deux parties distinctes :

2 Corinthiens 4.16-18 : « C'est pourquoi nous ne perdons pas courage. Et lors même que notre homme extérieur se détruit, notre homme intérieur se renouvelle de jour en jour. Car nos légères afflictions du moment produisent pour nous, au-delà de toute mesure, un poids éternel de gloire, parce que nous regardons, non point aux choses visibles, mais à celles qui sont invisibles ; car les choses visibles sont passagères, et les invisibles sont éternelles. »

2 Corinthiens 5.1,2,9 : « Nous savons, en effet, que, si cette tente où nous habitons sur la terre est détruite, nous avons dans le ciel un édifice qui est l'ouvrage de Dieu, une demeure éternelle qui n'a pas été faite de main d'homme. Aussi nous gémissons dans cette tente, désirant revêtir notre domicile céleste. [...] C'est pour cela aussi que nous nous efforçons de lui être agréables, soit que nous demeurions dans ce corps, soit que nous le quittions. »

Je ne suis pas qu'un corps. J'habite dans un corps, mais c'est une demeure temporaire, comme une tente. Ce corps sera ressuscité un jour et transformé en corps spirituel et glorifié. La partie invisible de mon être est éternelle. Elle continuera d'exister quelque part en attendant que le corps soit ressuscité et changé.

## LE JOUR DE LA RÉSURRECTION

Ce jour de la résurrection est très important pour plusieurs raisons, y compris le fait que ce sera aussi le jour du jugement.

Ce jour concernera tout être humain.

Actes 17.30,31 : « Dieu, sans tenir compte des temps d'ignorance, annonce maintenant à tous les hommes, en tous lieux, qu'ils aient à se repentir, parce qu'il a fixé un

jour où il jugera le monde selon la justice, par l'homme qu'il a désigné, ce dont il a donné à tous une preuve certaine en le ressuscitant des morts. »

C'est en ce jour que les récompenses et les punitions éternelles seront attribuées, pour les hommes et apparemment même pour les anges.

2 Pierre 2.4,9 : « Car, si Dieu n'a pas épargné les anges qui ont péché, mais s'il les a précipités dans les abîmes de ténèbres et les réserve pour le jugement, [...] c'est donc que le Seigneur sait délivrer de l'épreuve les hommes pieux et réserver les injustes pour être punis au jour du jugement. »

Luc 14.13,14 : « Mais, lorsque tu donnes un festin, invite des pauvres, des estropiés, des boiteux, des aveugles. Et tu seras heureux de ce qu'ils ne peuvent pas te rendre la pareille ; car elle te sera rendue à la résurrection des justes. »

Ce n'est pas au moment où chacun meurt que ses bonnes œuvres seront pleinement récompensées ; c'est lors de la résurrection de tous les hommes.

2 Timothée 4.8 : « Désormais la couronne de justice m'est réservée ; le Seigneur, le juste juge, me la donnera dans ce jour-là, et non seulement à moi, mais encore à tous ceux qui auront aimé son avènement. »

(Voir aussi Jean 5.28,29.) Quand est-ce que la couronne de justice sera donnée ? « Dans ce jour-là », qui est le jour de l'avènement du Seigneur.

## OÙ VA L'ÂME EN ATTENDANT ?

Si tel est le cas, où va l'âme immédiatement après la mort ? Elle va dans un endroit intermédiaire, un état où elle attend le jour du jugement. C'est ce lieu que la Bible appelle le séjour des morts. Tous les morts s'y trouvent, les bons et les mauvais. La Bible nous fait comprendre que ce lieu a deux parties très différentes l'une de l'autre. Ceux qui attendent dans le séjour des morts n'ont pas tous les mêmes conditions d'existence.

L'une des parties est parfois appelée le paradis. C'est de ce côté que Jésus parla en Luc 23.43 quand, sur la croix, il s'adressa à l'un des brigands et lui dit : « Je te le dis en vérité, aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis. »

Mais il ne faut pas confondre le paradis ici avec le ciel, là où Dieu se trouve sur son trône. Jésus était allé au paradis, mais le jour de sa résurrection, il dit à Marie de Magdala, en Jean 20.17 : « Ne me touche pas ; car je ne suis pas encore monté vers mon Père. » Quand il était au paradis avec le brigand, il n'était pas encore avec le Père.

En 1 Jean 4.12, la Bible dit : « Personne n'a jamais vu Dieu. » Mais Apocalypse 22.3,4, qui décrit les chrétiens au ciel après

Édition bimestrielle  
CHEMIN DE VÉRITÉ, éditeur Barry Baggott  
s/c Crieve Hall Church of Christ  
4806 Trousdale Drive  
Nashville, TN 37220 USA  
Abonnements gratuits ; anciens numéros disponibles  
à [www.chemindeverite.com](http://www.chemindeverite.com)

le jugement dernier, dit : « *Ses serviteurs le serviront et verront sa face, et son nom sera sur leurs fronts.* »

Jésus fit savoir aux sadducéens, qui avaient des croyances similaires aux Témoins de Jéhovah de nos jours, qu'ils avaient tort de nier la réalité de l'âme et de la résurrection. Il leur dit en Matthieu 22.31,32 :

*« Pour ce qui est de la résurrection des morts, n'avez-vous pas lu ce que Dieu vous a dit : Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob ? Dieu n'est pas Dieu des morts, mais des vivants. »*

Dieu ne dit pas : « J'étais leur Dieu. » En d'autres termes, ces hommes qui étaient morts depuis des siècles déjà lorsque Jésus parlait avec les sadducéens existaient toujours quelque part, et Dieu les voyait. Il était toujours leur Dieu, même si eux, ils ne le voyaient pas encore.

Lors de sa transfiguration, Jésus parla avec Moïse et Élie. Mais en Jean 3.13 Jésus dit : « *Personne n'est monté au ciel, si ce n'est celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme qui est dans le ciel.* » On voit donc qu'Abraham, Isaac, Jacob, Moïse et Élie, bien qu'ils existent consciemment quelque part après leur mort, n'étaient pas encore au ciel. Ils étaient (et ils sont encore) au séjour des morts, où ils attendent toujours le jour du jugement.

On ne peut pas atteindre le ciel avant ou sans la résurrection. Ce n'est que lors de la résurrection de tous les morts, lors du retour de Jésus pour le jour du jugement, que le séjour des morts cessera de jouer son rôle. Apocalypse 20.13,14 dit :

*« La mer rendit les morts qui étaient en elle, la mort et le séjour des morts rendirent les morts qui étaient en eux ; et chacun fut jugé selon ses œuvres. Et la mort et le séjour des morts furent jetés dans l'étang de feu. »*

### **L'HOMME RICHE ET LAZARE**

Ce que nous avons vu s'accorde parfaitement avec ce que Jésus décrit dans l'histoire de l'homme riche et Lazare. (Il ne s'agit pas du même Lazare que Jésus ressuscita, mentionné au début de cet article.) Ce récit se trouve en Luc 16.19-31. Vous allez remarquer que l'homme riche dans l'histoire parle de ses cinq frères qui étaient encore en vie et pouvaient se repentir – le récit se situe donc AVANT la fin du monde et le jour du jugement.

*« Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre et de fin lin et qui chaque jour menait joyeuse et brillante vie. Un pauvre, nommé Lazare, était couché à sa porte, couvert d'ulcères et désireux de se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche ; et même les chiens venaient encore lécher ses ulcères. Le pauvre mourut, et il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et il fut enseveli. Dans le séjour des*

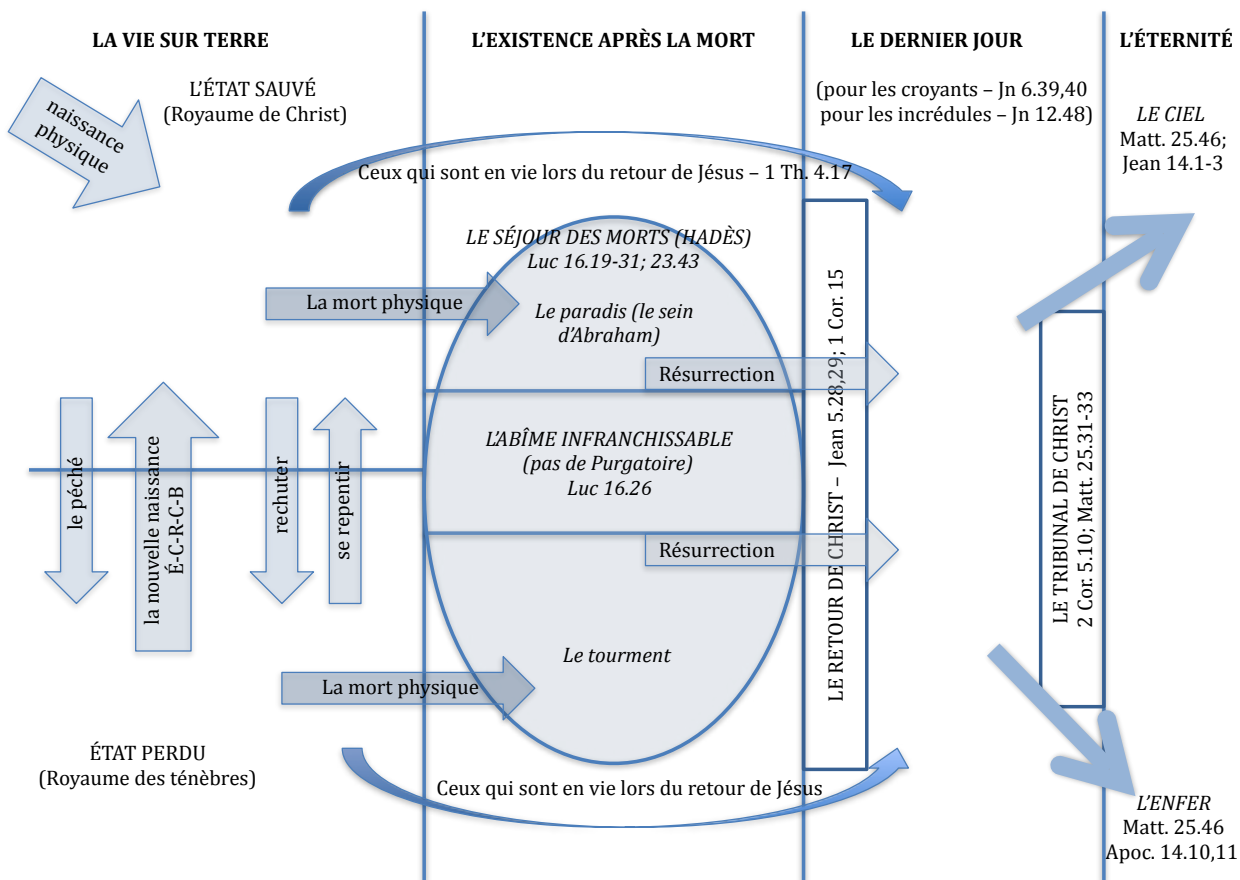
*morts, il leva les yeux ; et, tandis qu'il était en proie aux tourments, il vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein. Il s'écria : Père Abraham, aie pitié de moi et envoie Lazare pour qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchisse la langue ; car je souffre cruellement dans cette flamme. Abraham répondit : Mon enfant, souviens-toi que tu as reçu tes biens pendant ta vie et que Lazare a eu les maux pendant la sienne ; maintenant il est ici consolé, et toi, tu souffres. D'ailleurs, il y a entre nous et vous un grand abîme, afin que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous, ou de là vers nous, ne puissent le faire. [Il n'est donc pas au purgatoire, d'où on sortirait après avoir purgé sa peine, ou bénéficié des prières des vivants.] Le riche dit : Je te prie donc, père Abraham, d'envoyer Lazare dans la maison de mon père ; car j'ai cinq frères. C'est pour qu'il leur atteste ces choses, afin qu'ils ne viennent pas aussi dans ce lieu de tourments. Abraham répondit : Ils ont Moïse et les prophètes ; qu'ils les écoutent. Et il dit : Non, père Abraham, mais si quelqu'un des morts va vers eux, ils se repentiront. Et Abraham lui dit : S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, ils ne se laisseront pas persuader quand même quelqu'un des morts ressusciterait. »*

Lazare était apparemment dans la même partie du séjour des morts que là où Jésus et le brigand allaient se rendre. L'homme riche était de l'autre côté de l'abîme, là où les injustes, selon 2 Pierre 2.4,9, sont réservés pour être punis au jour du jugement.

### **CONCLUSION**

Certes, cette étude ne satisfait pas entièrement notre curiosité, mais le plus important n'est pas de connaître les choses que Dieu n'a pas jugé bon de nous révéler. Il nous a montré suffisamment pour nous avertir et nous motiver à nous préparer pour ce qui vient après cette vie. Chacun de nous possède une âme immortelle qui continue d'exister consciemment après la mort. Nous ne cesserons pas d'exister, comme certains le prétendent. Par contre, lorsque nos êtres chers meurent, ils ne vont pas directement auprès de Dieu, et ils ne deviennent pas nos « anges gardiens ». Nous n'avons pas à leur adresser des prières ou leur faire des libations, et nos prières en leur faveur ne changeront jamais leur état (voir *Chemin de Vérité*, Vol. 19, No. 3). Ils se trouvent au séjour des morts, soit dans un état de bonheur, soit dans le tourment, et là ils attendent d'être unis à leurs corps ressuscités et transformés avant de comparaître devant le tribunal du Christ.

*« C'est pourquoi, bien-aimés, en attendant ces choses, appliquez-vous à être trouvés par lui sans tache et irrépréhensibles dans la paix. »* (2 Pierre 3.14)



Au premier abord, ce schéma peut vous paraître compliqué, mais si vous le considérez attentivement, il vous aidera à comprendre les étapes de l'existence de l'homme.

Chacun naît dans ce monde dans un état de pureté, d'innocence. On n'est pas encore condamné par le péché, n'ayant rien fait de mal. Mais lorsque, après avoir atteint l'âge où l'on est tenu pour responsable de ses choix, quelqu'un finit par céder à la tentation et commettre du péché, il se trouve désormais dans un état perdu, la mort spirituelle (Romains 7.9).

Dieu offre à l'homme, grâce à la mort de Jésus sur la croix, la possibilité du salut par une nouvelle naissance : on Écoute la bonne nouvelle, on Croit en Jésus, on se Repent de ses péchés, on Confesse la foi en Christ, et l'on est Baptisé pour le pardon des péchés (É-C-R-C-B). (Voir *Chemin de Vérité*, Vol. 17, No. 5.) On peut ainsi regagner l'état sauvé et devenir citoyen du royaume de Christ. Mais il faut rester fidèle à son engagement envers Dieu. Si l'on retourne dans le monde, si l'on cesse de marcher dans la lumière, on rechute et l'on se voit séparé de Christ (Galates 5.1-4). Mais une personne qui a rechuté peut se repentir et être réconcilié de nouveau avec Dieu (Actes 8.22).

Le sort d'une personne après la mort dépend de son état spirituel lors de son décès. Si elle est sauvée, son âme va dans

le paradis, la partie du séjour des morts où l'on est dans un état de confort et de paix en attendant la résurrection. Si elle est perdue, son âme va dans le tourment, la partie du séjour des morts où l'on souffre déjà avant le jugement dernier. Dès la mort physique, le sort d'une personne est scellé ; elle ne peut donc pas passer d'une partie du séjour des morts à l'autre. Ceux qui seront encore en vie sur la terre lorsque Jésus reviendra à la fin des temps ne passeront pas par le séjour des morts, mais se trouveront avec tous les morts ressuscités devant le tribunal de Christ. C'est là que chacun entendra soit les mots « venez, vous qui êtes bénis de mon Père ; prenez possession du royaume », soit les mots « retirez-vous de moi, maudits ; allez dans le feu éternel. [...] Et ceux-ci iront au châtement éternel, mais les justes à la vie éternelle » (Matthieu 25.34, 41,46).

